

ANNEXE 3

ELECTIONS : au Conseil de UFR MEDECINE.

Collège : IATSS

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Scrutin du 27-28 janvier 2022

LISTE DE CANDIDATURES

Les listes doivent être accompagnées des déclarations individuelles de candidatures (modèle ci-après) signées par chaque candidat.e. **Les listes peuvent être incomplètes, les candidat.e.s sont rangé.e.s par ordre préférentiel. Chaque liste de candidatures est composée alternativement d'un.e candidat.e de chaque sexe** (voir art. 4 du présent arrêté).

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste *Nardelli*

Nom et prénom des candidats

N° 1	Nardelli Marie
N° 2	Calligé Laurent
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	

Fait à Nice, le 12 janvier 2022